

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2451

3 octobre 2013

### SOMMAIRE

|   |               |  |               |
|---|---------------|--|---------------|
| <b>AI International, s.à r.l.</b> .....                         | <b>117611</b> | <b>Saltus S.A.</b> .....                             | <b>117605</b> |
| <b>Airbourne Holdings 1 S.à r.l.</b> .....                      | <b>117632</b> | <b>Salveo Holding S.A.</b> .....                     | <b>117606</b> |
| <b>Alcar s.à r.l.</b> .....                                     | <b>117611</b> | <b>Salveo Holding S.A.</b> .....                     | <b>117606</b> |
| <b>Almacantar Kingsway S. à r.l.</b> .....                      | <b>117606</b> | <b>Schafsberg S.A.</b> .....                         | <b>117606</b> |
| <b>Anoa Capital S.A.</b> .....                                  | <b>117611</b> | <b>SDP Lux S.à r.l.</b> .....                        | <b>117604</b> |
| <b>ANTHEA - Contemporary Art Investment S.à r.l.</b> .....      | <b>117612</b> | <b>Senoufo S.A., SPF</b> .....                       | <b>117607</b> |
| <b>Aubépines S.à r.l.</b> .....                                 | <b>117611</b> | <b>Septem Management S.à r.l.</b> .....              | <b>117605</b> |
| <b>Barguzin Participation S.A.</b> .....                        | <b>117612</b> | <b>Sequoia Lake Investment</b> .....                 | <b>117607</b> |
| <b>B Haig Acquisitions (Lux) S.à r.l.</b> .....                 | <b>117611</b> | <b>Société Financière Betafence</b> .....            | <b>117605</b> |
| <b>Bilbao MidCo S.à r.l.</b> .....                              | <b>117612</b> | <b>Spheretech International S.A.</b> .....           | <b>117603</b> |
| <b>Citée Car</b> .....  | <b>117639</b> | <b>Starlight International S.à r.l.</b> .....        | <b>117607</b> |
| <b>Cofialco</b> .....   | <b>117642</b> | <b>Station Keup Sàrl</b> .....                       | <b>117607</b> |
| <b>Cofidilux</b> .....  | <b>117644</b> | <b>Stedalux S.A.</b> .....                           | <b>117607</b> |
| <b>Dory 2 S.à r.l.</b> .....                                    | <b>117612</b> | <b>Steinkaulen S.à r.l.</b> .....                    | <b>117608</b> |
| <b>Euro Footwear Holdings S.à r.l.</b> .....                    | <b>117648</b> | <b>Sudgaz S.A.</b> .....                             | <b>117608</b> |
| <b>European Footwear Distributors S.à r.l.</b> .....            | <b>117648</b> | <b>SU General Partner S.A.</b> .....                 | <b>117608</b> |
| <b>G.E.I.E Terroir Moselle / Terroir Moselle E.W.I.V.</b> ..... | <b>117638</b> | <b>Susquehanna Celtic Limited</b> .....              | <b>117605</b> |
| <b>GO! Express &amp; Logistics Luxembourg S.à r.l.</b> .....    | <b>117632</b> | <b>Syrdall Investments S.A.</b> .....                | <b>117605</b> |
| <b>G &amp; V Immobilière S.à r.l.</b> .....                     | <b>117648</b> | <b>Technofibres</b> .....                            | <b>117610</b> |
| <b>Integrale Immo Lux S.A.</b> .....                            | <b>117646</b> | <b>Technopol S.à r.l.</b> .....                      | <b>117610</b> |
| <b>J-un-O A.G.</b> .....  | <b>117602</b> | <b>Tetrad S.A.</b> .....                             | <b>117609</b> |
| <b>KEY Germany MIX S.à r.l.</b> .....                           | <b>117602</b> | <b>T&amp;F Luxembourg S.A.</b> .....                 | <b>117608</b> |
| <b>Les Combettes S.à r.l.</b> .....                             | <b>117602</b> | <b>Threadneedle Management Luxembourg S.A.</b> ..... | <b>117609</b> |
| <b>LionLead SCA</b> .....                                       | <b>117647</b> | <b>Tokheim Luxco 2 S.A.</b> .....                    | <b>117609</b> |
| <b>Liquiditätsfluss No.2 S.A.</b> .....                         | <b>117602</b> | <b>Tokheim Luxco S.A.</b> .....                      | <b>117608</b> |
| <b>PBG Midwest Holdings S.à r.l.</b> .....                      | <b>117603</b> | <b>Tokyo J4 (Luxembourg) Holding S.à r.l.</b> .....  | <b>117609</b> |
| <b>Polma 1 S.A.</b> .....                                       | <b>117603</b> | <b>Twelve Laurels S.à r.l.</b> .....                 | <b>117610</b> |
| <b>Promogo S.à r.l.</b> .....                                   | <b>117603</b> | <b>Two I.C. Finance S.A. SPF</b> .....               | <b>117609</b> |
| <b>Ragenira Private S.A. SPF</b> .....                          | <b>117604</b> | <b>Vemainvest S.A.-SPF</b> .....                     | <b>117621</b> |
| <b>R-D Electricité S.à r.l.</b> .....                           | <b>117604</b> | <b>Vitruvian I Luxembourg S.à r.l.</b> .....         | <b>117613</b> |
| <b>Repondo S.A.</b> .....                                       | <b>117604</b> | <b>White Mountain S.A.</b> .....                     | <b>117610</b> |
| <b>R Port</b> .....   | <b>117603</b> | <b>XI Europa Luxco I S.à r.l.</b> .....              | <b>117625</b> |

**J-un-O A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-7257 Helmsange, 1-3, Millewee.  
R.C.S. Luxembourg B 152.355.

—  
*Extrait de la lettre de démission de la Fiduciaire Scherer Sàrl du 14 décembre 2012*

Par la présente, nous déclarons démissionner avec effet au 14 décembre 2012 de nos fonctions de commissaire aux comptes de la société anonyme J-un-O A.G (B152355).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Helmsange, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115506/12.

(130140277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**KEY Germany MIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 130.840.

—  
Le bilan de la société au 30 juin 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013115517/12.

(130140233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Les Combettes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.071.153,00.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.  
R.C.S. Luxembourg B 177.863.

—  
*Extrait des résolutions des Associés prises le 4 juillet 2013:*

*Première résolution*

Les Associés décident de remplacer avec effet à compter de la constitution de la Société Monsieur Bernard MOLLARD en tant que gérant de catégorie A par Monsieur Gilles MOLLARD, né le 21 août 1957 à Sallanches (France) et demeurant au 8B avenue François Favre, F-74000 Annecy (France).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115532/14.

(130139942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Liquiditätsfluss No.2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 147.750.

—  
*Extrait des minutes du conseil d'administration tenu au siège social de la société le 1<sup>er</sup> août 2013*

Le conseil d'administration décide de remplacer VAN CAUTER. - SNAUWAERT & CO S.à.R.L. par EURAUDIT S.à r.l., avec siège social au 16 Allée Marconi, L - 2120 Luxembourg, enregistré sous le numéro B42889 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg en tant que Réviseur Externe de la Société pour l'audit des comptes se clôturant le 31 décembre 2012.

A Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2013115539/16.

(130140541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**PBG Midwest Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 10.000.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 108.456.

L'adresse du gérant A suivant de la Société a changé comme suit:

- Rachael Walker, née le 5 septembre 1977 à New Plymouth, Nouvelle-Zélande, a désormais son adresse professionnelle au 566 Chiswick High Road, Chiswick Park, Building 4, W4 5YE Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PBG Midwest Holdings S.à r.l.

Patrick Leonardus Cornelis van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2013115661/15.

(130140120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Polma 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 115.941.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013115665/10.

(130140322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Promogo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5885 Hesperange, 359, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 171.696.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115668/10.

(130140480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**R Port, Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 126.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour R Port S.A.*

Référence de publication: 2013115671/10.

(130139946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Sphertech International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 137.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115697/9.

(130139952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**R-D Electricité S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8212 Mamer, 45, rue Baerendall.  
R.C.S. Luxembourg B 166.625.

*Extrait de la résolution écrite des associés prise à Luxembourg en date du 24 juin 2013*

En date du 24 juin 2013, les associés de la société R-D Electricité S.à r.l. ont pris la résolution suivante:  
Le siège social de la Société est transféré du 10, rue Mambra, L-8212 Mamer au 45, rue Baerendall, L- 8212 Mamer.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2013.

R-D Electricité Sàrl

Monsieur N'HARI Sid-Ahmed / Monsieur BOUKHAROUBA Reda

Associé - Gérant technique / Associé - Gérant administratif

Référence de publication: 2013115672/15.

(130140572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Repondo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6680 Merttert, 6A, rue Haute.  
R.C.S. Luxembourg B 150.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115676/10.

(130140188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Ragenira Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 150.508.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.07.2013.

Pour: RAGENIRA PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013115681/15.

(130140555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**SDP Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 168.421,79.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 153.496.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par le conseil de gérance de la société eu date pu 10 juillet*

- Le siège actuel de la Société Hamaja S.à r.l., associé de la Société, sera le suivant:  
3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

- Le siège actuel de la Société Lynor's S.à r.l., associé de la Société, sera le suivant:  
3, boulevard Royal L-2449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115714/14.

(130140591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Société Financière Betafence, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 109.543.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA  
Signatures

Référence de publication: 2013115695/11.

(130140272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Susquehanna Celtic Limited, Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 156.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013115701/10.

(130140208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Syrdall Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 174.510.

**EXTRAIT**

La liste des signataires autorisés au 1<sup>er</sup> juillet 2013 de la Société a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013115706/13.

(130140369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Saltus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.  
R.C.S. Luxembourg B 110.210.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A-M. Grieder / F. Bracke  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2013115708/11.

(130140252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Septem Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 147.109.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115718/9.

(130139959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Salveo Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 145.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115709/10.

(130140244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Salveo Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 145.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115710/10.

(130140245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Schafsberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale Langwies.  
R.C.S. Luxembourg B 77.585.

*Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires*

1) La démission du Conseil d'Administration sortant est acceptée.

Sur proposition du Conseil d'Administration sortant sont reconduits dans leur fonction d'administrateurs de Schafsberg S.A. pour une durée de 6 années, leur mission prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2017, Messieurs

- Mr NILLES Arthur, Administrateur, Président du Conseil d'Administration
- Mr FRIOB Norbert, Administrateur, Vice Président du Conseil d'Administration
- Mr LECOQ Pascal, Administrateur

2) Est nommé Commissaire aux comptes pour l'exercice 2012:

Mr BRAUN Stéphane

2 rue du Grafenthal

F-57320 SCHWERDORFF

Référence de publication: 2013115712/19.

(130140230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Almacantar Kingsway S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 13.000.000,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 101.386.

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'associé unique de la société en date du 9 août 2013*

1. L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Michael HALCROW de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 22 juillet 2013.

2. L'associé unique décide de nommer, en remplacement de Monsieur Michael HALCROW, Monsieur Jonathan PAUL, né à Exeter (Royaume Uni) le 21 juillet 1967, demeurant professionnellement au 3 Quebec Mews, Londres, W1H 7NX, en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet au 22 juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115847/15.

(130141232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

**Senoufo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 157.220.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'administration prises en date du 9 mai 2012*

Le Conseil d'Administration décide conformément à l'article 64(2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée et à l'article 10 des statuts, de nommer Monsieur Carlo SCHLESSER, administrateur, en tant que Président du Conseil d'administration pour une durée ne dépassant pas la durée de son mandat d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115717/12.

(130140146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Sequoia Lake Investment, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 90.374.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115720/9.

(130139988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Starlight International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 162.963.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

*Pour Starlight International S.à r.l.*

Mr. Matthijs BOGERS

*Gérant*

Référence de publication: 2013115730/13.

(130140397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Station Keup Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 64, Gruuss-Strooss.  
R.C.S. Luxembourg B 148.094.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115731/10.

(130140269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Stedalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 108.547.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triple A Consulting S. A.

Référence de publication: 2013115732/10.

(130140012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Steinkaulen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5885 Hesperange, 359, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 127.392.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115733/10.

(130140479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**SU General Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 114.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115735/10.

(130140247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Sudgaz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 150, rue J.P. Michels.

R.C.S. Luxembourg B 5.248.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832 L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2013115736/12.

(130140353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**T&F Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013115737/10.

(130140102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Tokheim Luxco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 169.223.

## EXTRAIT

L'administrateur de la Société anciennement connu sous le nom de «Fonds Stratégique d'Investissement» a désormais pour dénomination sociale «Bpifrance Participations».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115742/12.

(130140408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Threadneedle Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2155 Luxembourg, 74, Mühlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 110.242.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115740/9.

(130140598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Tokheim Luxco 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 169.320.

## EXTRAIT

L'administrateur de la Société, anciennement connu sous le nom de «Fonds Stratégique d'Investissement» a désormais pour dénomination sociale «Bpifrance Participations».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115743/12.

(130140407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Tokyo J4 (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: JPY 7.000.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.592.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 mai 2013, l'associé unique a décidé de nommer KPMG Luxembourg au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013115744/14.

(130140483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Tetrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115754/9.

(130140539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Two I.C. Finance S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 65.860.

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clémency, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115763/10.

(130140039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Twelve Laurels S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 170.198.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts en date du 24 juillet 2013, que l'associé unique de la société Twelve Laurels SARL avec siège social au 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et enregistrée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 170.19, Alter Domus Luxembourg SARL, a cédé ses 12.500 parts sociales à GO ! General Overnight Express & Logistics Saarbrücken GmbH, une société établie sous la loi allemande ayant son siège social à 66130 Saarbrücken, Neumuhler Weg 30, et enregistrée au registre de commerce d'Allemagne sous le numéro HRB 10626.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013115750/16.

(130140505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Technofibres, Société Anonyme.**

Siège social: L-6688 Mertert, 6, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 8.772.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

*Pour TECHNOFIBRES S.A.*

*Signature*

Référence de publication: 2013115752/12.

(130139983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**Technopol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1215 Luxembourg, 32, rue de la Barrière.  
R.C.S. Luxembourg B 38.254.

—  
*Extrait de l'assemblée des associés tenue le 30.04.2013*

L'assemblée des associés décide à l'unanimité de révoquer à la date de ce jour, Monsieur Joseph SIMON, maître-électricien, demeurant à D-54294 Trier, Kordelstrasse 27, de la gérance du département «électricité»

et décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Pol KOPPES, ing. & dipl. IAE, demeurant professionnellement à L-3961 Ehlang/Mess, 7a, am Brill, gérant unique de la société.

Référence de publication: 2013115753/12.

(130140055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**White Mountain S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 169.815.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

*White Mountain S.A.*

*Patrick van Denzen*

*Directeur B*

Référence de publication: 2013115784/14.

(130140098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

---

**B Haig Acquisitions (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 86.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 129.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115890/10.

(130140683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Alcar s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9776 Wilwerwiltz, 4, Op der Gare.

R.C.S. Luxembourg B 101.575.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph CANNIVY.

Référence de publication: 2013115870/10.

(130140827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Anoa Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 155.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013115873/10.

(130141335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**AI International, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 104.685.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013115868/10.

(130140675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Aubépinés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1225 Luxembourg, 14, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 24.650.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2013.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2013115886/14.

(130140902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**ANTHEA - Contemporary Art Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 165.859.

La convention de domiciliation conclue entre l'agent domiciliataire Caceis Bank Luxembourg, société anonyme immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B91985, avec siège social au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et Anthea - Contemporary Art Investment S.à r.l., société à responsabilité limitée, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165859, avec siège social au 65, rue des Romains, L-8041 Strassen, a été résiliée avec effet au 14 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Caceis Bank Luxembourg*

Référence de publication: 2013115876/13.

(130141030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Barguzin Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.481.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2013115912/13.

(130141285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Bilbao MidCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.697.

Les statuts coordonnés au 31 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2013115902/11.

(130141418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Dory 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 44.225,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 110.297.

Il est à noter les changements suivants:

- l'adresse professionnelle du gérant Neil Hasson est désormais au

Ropemaker Place, 28 Ropemaker Street

London, EC2Y 9HD

Royaume-Uni

Luxembourg, le 7 août 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Gérant*

Référence de publication: 2013116024/17.

(130141112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Vitruvian I Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.033.451,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 138.092.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of the month of July.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

VIP I Nominees Limited (as nominee for and on behalf of VIP I A LP, VIP I B LP, VIP I C LP, VIP I A (Side Fund) LP, VIP I B (Side Fund) LP, VIP I C (Side Fund) LP, VIP I Co Investment LP together "the Vitruvian Investment Partnership I") (the "Sole Shareholder"), a private limited liability company incorporated under the laws of England, having its registered office at 105 Wigmore Street London W1U 1QY, United-Kingdom, and registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 6403229, represented by Me Patrick Santer, maître en droit, professionally residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 30 July 2013 (such proxy to be registered together with the present deed),

being the sole shareholder and holding all the eight hundred twenty-eight thousand two hundred twenty-eight (828,228) shares in issue in Vitruvian I Luxembourg S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 138.092 and incorporated on 2 April 2008 by deed of Me Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1269 on 24 May 2008. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time on 20 February 2013 by deed of Maître Edouard Delosch, prenamed, published in the Mémorial, number C-966 on 23 April 2013.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. increase of the issued share capital of the Company by an amount of two hundred five thousand two hundred twenty-three Euro (EUR 205,223.-) from currently eight hundred twenty-eight thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 828,228.-) to one million thirty-three thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,033,451.-) by the creation and issuance of (i) one hundred eighty thousand two hundred twenty-three (180,223) new class M shares, (ii) twelve thousand five hundred (12,500) new class R shares and (iii) twelve thousand five hundred (12,500) new class E shares, each with a nominal value and subscription price of one Euro (EUR 1.-), subscription and payment by the Sole Shareholder of the subscription price of (i) the one hundred eighty thousand two hundred twenty-three (180,223) new class M shares out of the share premium of the Company and allocation of the aggregate nominal amount to the share capital of the Company, (ii) the twelve thousand five hundred (12,500) new class R shares by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and (iii) the twelve thousand five hundred (12,500) new class E shares by a contribution in kind of a claim of a total aggregate amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), acknowledgement of a report on the contribution in kind and approval of the valuation of the contribution in kind.

2. consequential amendment of article 5.1. and 5.2. of the articles of association of the Company so as to read as follows:

" **5.1.** The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of one million thirty-three thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,033,451.-) divided into:

(i) twelve thousand five hundred (12,500) Class RD Shares,

(ii) twelve thousand five hundred (12,500) Class C Shares,

(iii) twelve thousand five hundred (12,500) Class L Shares,

(iv) twelve thousand five hundred (12,500) Class B Shares divided into ten thousand (10,000) B (Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) B (Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) B (Inc) junior Shares (collectively the "B(Inc) Shares")

(v) twelve thousand five hundred (12,500) Class WG Shares divided into ten thousand (10,000) WG (Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) WG (Inc) senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) WG (Inc) junior Shares (collectively the "WG(Inc) Shares"),

(vi) twelve thousand five hundred (12,500) Class D Shares divided into ten thousand (10,000) D(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) D(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) D(Inc)junior Shares (collectively the "D(Inc) Shares"),

(vii) twelve thousand five hundred (12,500) Class T Shares divided into ten thousand (10,000) T(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) T(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) T(Inc)junior Shares (collectively the "T(Inc) Shares"),

(viii) one hundred sixty thousand five hundred and fifty (160,550) Class F Shares divided into one hundred fifty-eight thousand and fifty (158,050) F(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) F(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) F(Inc)junior Shares (collectively the "F(Inc) Shares"),

(ix) twelve thousand five hundred (12,500) Class P Shares,

(x) twelve thousand five hundred (12,500) Class H Shares,

(xi) five hundred fifty-one thousand seven hundred twenty-three (551,723) Class M Shares,

(xii) one hundred seventy-one thousand one hundred seventy- eight (171,178) Class I Shares,

(xiii) twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares,

(xiv) twelve thousand five hundred (12,500) Class R Shares, and

(xv) twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares,

each with a nominal value of one euro (EUR 1.00). For the avoidance of doubt, the B(Cap) Shares and the B(Inc) Shares are the sub-classes of the Class B Shares, the WG(Cap) Shares and the WG(Inc) Shares are the sub-classes of the Class WG Shares, the D(Cap) Shares and the D(Inc) Shares are the sub-classes of the Class D Shares, the T(Cap) Shares and the T(Inc) Shares are the sub-classes of the Class T Shares and the F(Cap) Shares and the F(Inc) Shares are the sub-classes of the Class F Shares. The B(Inc)junior Shares, the WG(Inc)junior Shares, the D(Inc)junior shares, the T(Inc)junior Shares and the F(Inc)junior shares are hereafter referred to as the "(Inc)junior Shares" and the B(Inc)senior Shares, the WG(Inc) senior Shares, the D(Inc)senior shares, the T(Inc)senior shares and the F(Inc)senior shares are hereafter referred to as the "(Inc)senior Shares".

**5.2.** The share capital may be increased by the issue of new shares upon resolution by the Shareholders meeting. The new shares may be issued in the form of share classes (including sub-classes of shares).

Each Class of Shares shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a "Specific Investment"). The subscription price paid to the Company upon the issuance of shares of a particular class (including for the avoidance of doubt any share premium) (the "Subscription Price"), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs (the "Issuance Costs"), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.

Class RD relates to the Project Rouge Dragon Investment.

Class L relates to the Project Latitude Investment.

Class C relates to the Project Sapphire Investment.

Class B relates to the Project Beer Investment.

Class WG relates to the Project Orion Investment.

Class D relates to the Project Lausanne Investment.

Class T relates to the Project Etihad Investment.

Class F relates to the Project Flip Investment.

Class P related to the Project Tower Investment.

Class H related to the Project Jaguar Investment.

Class M related to the Project Munch Investment.

Class I related to the Project Santa Investment.

Class E related to the Project Boulton Investment.

Class R related to the Project Oak Investment.

Category X is not related to a Specific Investment."

3. Addition of new definitions in article 19 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

Project Boulton Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Energy Services S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities)

Project Oak Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Regal Luxembourg S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities)

Thereupon the Sole Shareholder has passed the following resolution:

*Sole resolution*

It is resolved to increase the issued share capital of the Company:

(i) by an amount of one hundred eighty thousand two hundred twenty-three Euro (EUR 180,223.-) from currently eight hundred twenty-eight thousand two hundred twenty-eight Euro (EUR 828,228.-) to one million eight thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,008,451) by the creation and issuance of one hundred eighty thousand two hundred twenty-three (180,223) new class M shares, each with a nominal value and subscription price of one Euro (EUR 1.-).

Thereupon, the Sole Shareholder of the Company subscribed all the new class M shares so issued.

The total subscription price of the new class M shares of one hundred eighty thousand two hundred twenty-three Euro (EUR 180,223.-) is paid out of the share premium account of the Company.

Evidence of the share premium of one hundred eighty thousand two hundred twenty-three Euro (EUR 180,223.-) for the new class M shares was shown to the undersigned notary.

The new class M shares having thus been issued as set forth above, it is resolved to allocate the aggregate nominal amount of such new class M shares to the share capital of the Company.

(ii) by an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) from one million eight thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,008,451.-) to one million twenty thousand nine hundred fifty-one Euro (EUR 1,020,951.-) by the creation and issuance of twelve thousand five hundred (12,500) new class R shares, each with a nominal value and subscription price of one Euro (EUR 1.-).

Thereupon, the Sole Shareholder of the Company subscribed all the new class R shares so issued.

The total subscription price of the new class R shares of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is paid in cash.

Evidence of such cash payment was given to the undersigned notary.

(iii) by an amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) from one million twenty thousand nine hundred fifty-one Euro (EUR 1,020,951.-) to one million thirty-three thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,033,451.-) by the creation and issuance of twelve thousand five hundred (12,500) new class E shares, each with a nominal value and subscription price of one Euro (EUR 1.-).

Thereupon, the Sole Shareholder of the Company subscribed all the new class E shares so issued.

The total subscription price of the new class E shares of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is paid by a contribution in kind of a claim of a total amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) held by the Sole Shareholder against the Company (the "Contribution in Kind"). Evidence of the Contribution in Kind was shown to the undersigned notary.

The report by the board of managers of the Company on the Contribution in Kind is hereby acknowledged. The conclusion of such report (a copy of which shall be registered together with the present deed) reads as follows:

"In view of the above, the Board of Managers believes that the Contribution in Kind with respect to the twelve thousand five hundred (12,500) class E shares to be issued is to be valued at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) and is equal to the Subscription Price of the class E shares to be so issued by the Company."

It is resolved to approve the valuation of the Contribution in Kind at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

It is resolved that the subscription price for the new class M shares, the new class R shares and the new class E shares corresponding to the aggregate nominal value of such shares be allocated to the share capital account of the Company.

It is consequently resolved to amend articles 5.1. and 5.2. of the articles of association of the Company so as to read as follows:

" **5.1.** The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of one million thirty-three thousand four hundred fifty-one Euro (EUR 1,033,451) divided into:

- (i) twelve thousand five hundred (12,500) Class RD Shares,
- (ii) twelve thousand five hundred (12,500) Class C Shares,
- (iii) twelve thousand five hundred (12,500) Class L Shares,
- (iv) twelve thousand five hundred (12,500) Class B Shares divided into ten thousand (10,000) B(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) B(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) B(Inc)junior Shares (collectively the "B(Inc) Shares")
- (v) twelve thousand five hundred (12,500) Class WG Shares divided into ten thousand (10,000) WG(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) WG(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) WG(Inc)junior Shares (collectively the "WG(Inc) Shares"),
- (vi) twelve thousand five hundred (12,500) Class D Shares divided into ten thousand (10,000) D(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) D(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) D(Inc)junior Shares (collectively the "D(Inc) Shares"),
- (vii) twelve thousand five hundred (12,500) Class T Shares divided into ten thousand (10,000) T(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) T(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) T(Inc)junior Shares (collectively the "T(Inc) Shares"),
- (viii) one hundred sixty thousand five hundred and fifty (160,550) Class F Shares divided into one hundred fifty-eight thousand and fifty (158,050) F(Cap) Shares, one thousand two hundred fifty (1,250) F(Inc)senior Shares and one thousand two hundred fifty (1,250) F(Inc)junior Shares (collectively the "F(Inc) Shares"),
- (ix) twelve thousand five hundred (12,500) Class P Shares,
- (x) twelve thousand five hundred (12,500) Class H Shares,
- (xi) five hundred fifty-one thousand seven hundred twenty-three (551,723) Class M Shares,
- (xii) one hundred seventy-one thousand one hundred seventy- eight (171,178) Class I Shares,

- (xiii) twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares,
- (xiv) twelve thousand five hundred (12,500) Class R Shares, and
- (xv) twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares,

each with a nominal value of one euro (EUR 1.00). For the avoidance of doubt, the B(Cap) Shares and the B(Inc) Shares are the sub-classes of the Class B Shares, the WG(Cap) Shares and the WG(Inc) Shares are the sub-classes of the Class WG Shares, the D(Cap) Shares and the D(Inc) Shares are the sub-classes of the Class D Shares, the T(Cap) Shares and the T(Inc) Shares are the sub-classes of the Class T Shares and the F(Cap) Shares and the F(Inc) Shares are the sub-classes of the Class F Shares. The B(Inc)junior Shares, the WG(Inc)junior Shares, the D(Inc)junior shares, the T(Inc)junior Shares and the F(Inc)junior shares are hereafter referred to as the "(Inc)junior Shares" and the B(Inc)senior Shares, the WG(Inc) senior Shares, the D(Inc)senior shares, the T(Inc)senior shares and the F(Inc)senior shares are hereafter referred to as the "(Inc)senior Shares".

**5.2.** The share capital may be increased by the issue of new shares upon resolution by the Shareholders meeting. The new shares may be issued in the form of share classes (including sub-classes of shares).

Each Class of Shares shall be issued in connection with the acquisition or making by the Company of a specific investment directly or indirectly (each a "Specific Investment"). The subscription price paid to the Company upon the issuance of shares of a particular class (including for the avoidance of doubt any share premium) (the "Subscription Price"), net of all costs payable by the Company in connection with such issuance including, but not limited to, capital duty, notarial fees and publication costs (the "Issuance Costs"), shall be invested directly or indirectly in one and the same Specific Investment.

Class RD relates to the Project Rouge Dragon Investment.

Class L relates to the Project Latitude Investment.

Class C relates to the Project Sapphire Investment.

Class B relates to the Project Beer Investment.

Class WG relates to the Project Orion Investment.

Class D relates to the Project Lausanne Investment.

Class T relates to the Project Etihad Investment.

Class F relates to the Project Flip Investment.

Class P related to the Project Tower Investment.

Class H related to the Project Jaguar Investment.

Class M related to the Project Munch Investment.

Class I related to the Project Santa Investment.

Class E related to the Project Boulton Investment.

Class R related to the Project Oak Investment.

Category X is not related to a Specific Investment. "

It is resolved to add new definitions in article 19 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

Project Boulton Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Energy Services S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities)

Project Oak Investment means the investment by way of shares, loans, preferred equity certificates, or other instruments, convertible or not or otherwise in Regal Luxembourg S.à r.l. (and the underlying assets, subsidiaries and entities)

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital reclassification at the fixed rate registration tax perception, have been estimated at about one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le trentième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

VIP I Nominees Limited (en tant que représentant et pour compte de VIP I A LP, VIP I B LP, VIP I C LP, VIP I A (Side Fund) LP,

VIP I B (Side Fund) LP, VIP I C (Side Fund) LP, VIP I Co Investment LP, collectivement «Vitruvian Investment Partnership l») (l' «Associé Unique»), une private limited company constituée selon les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 105 Wigmore Street, W1U 1QY, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of Companies for England and Wales sous le numéro 6403229, représentée par Maître Patrick Santer, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 30 juillet 2013 (laquelle procuration sera enregistrée avec le présent acte),

étant l'associé unique et détenant l'ensemble des huit cent vingt-huit mille deux cent vingt-huit (828.228) parts sociales émises dans Vitruvian I Luxembourg S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.092, constituée le 2 avril 2008 par acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1269 le 24 mai 2008. Les statuts de la société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 20 février 2013 par acte de Maître Edouard Delosch, précité, publié au Mémorial, numéro C-966 le 23 avril 2013.

La partie comparante a déclaré et demandé au notaire soussigné d'arrêter comme suit:

(A) L'Associé Unique détient l'ensemble des parts sociales émises par la Société de telle sorte que les décisions peuvent valablement être prises sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:

1. augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de deux cent cinq mille deux cent vingt-trois euros (EUR 205.223,-) d'un montant actuel de huit cent vingt-huit mille deux cent vingt-huit euros (EUR 828.228,-) à un million trente-trois mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.033.451 par la création et l'émission de (i) cent quatre-vingt mille deux cent vingt-trois (180.223) nouvelles parts sociales de classe M, (ii) douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe R et (iii) douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe E, chacune ayant une valeur nominale et un prix de souscription d'un euro (EUR 1,-), souscription et paiement par l'Associé Unique du prix de souscription (i) des cent quatre-vingt mille deux cent vingt-trois (180.223) nouvelles parts sociales de classe M à partir de la prime d'émission de la Société et allocation du montant nominal total au capital social de la Société, (ii) des douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe R par un apport en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et (iii) des douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe E par un apport en nature d'une créance d'un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), prise de connaissance d'un rapport sur l'apport en nature et approbation de l'évaluation de l'apport en nature.

2. modification subséquente des articles 5.1. et 5.2. des statuts de la Société de la manière suivante:

« **5.1.** La Société a un capital émis et entièrement libéré d'un million trente-trois mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.033.451,-) divisé en:

- (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe RD,
- (ii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe C,
- (iii) douze mille cinq cents (12,500) Parts Sociales de Classe L,
- (iv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe B divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales B(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales B(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales B(Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales B(Inc)»),
- (v) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe WG divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales WG(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales WG(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales WG (Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales WG(Inc)»),
- (vi) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe D divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales D(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts sociales D(inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales D(inc) junior (ensemble les «Parts Sociales D(Inc)»),
- (vii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe T divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales T(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales T(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales T(Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales T(Inc)»),
- (viii) cent soixante mille cinq cent cinquante euros (EUR 160.550,-) Parts Sociales de Classe F divisées en cent cinquante-huit mille cinquante (158.050) Parts Sociales F(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales F(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales F(Inc)junior (ensemble les «Parts Sociales F(Inc)»),
- (ix) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe P,
- (x) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe H,
- (xi) cinq cent cinquante et un mille sept cent vingt-trois (551.723) Parts Sociales de Classe M,

- (xii) cent soixante et one mille cent soixante-dix-huit (171.178) Parts Sociales de Classe I,
- (xiii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe E,
- (xiv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe R, et
- (xv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X,

d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. Afin d'éviter tout doute, les Parts Sociales B(Cap) et les Parts Sociales B(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales WG(Cap) et les Parts Sociales WG(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe WG, les Parts Sociales D(Cap) et les Parts Sociales D(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales T(Cap) et les Parts Sociales T(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe T et les Parts Sociales F(Cap) et les Parts Sociales F(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe F. Les parts sociales B(Inc)junior, les parts sociales WG(Inc)junior, les parts sociales D(inc)junior, les parts sociales T(Inc)junior et les parts sociales F(Inc)junior sont appelées ci-après les «Parts Sociales (Inc)junior» et les parts sociales B(Inc)senior, les parts sociales WG(Inc)senior, les parts sociales D(Inc)senior, les parts sociales T(Inc)senior et les parts sociales F(Inc)senior sont appelées ci-après «Parts Sociales (Inc)senior».

**5.2.** Le capital social pourra être augmenté par l'émission de nouvelles Parts Sociales par une résolution prise par l'assemblée des Associés. Les nouvelles Parts Sociales pourront être émises sous forme de classe de parts sociales (y compris des sous-classes de parts sociales).

Chaque Classe de Parts Sociales sera émise en connexion avec l'acquisition ou la réalisation par la Société soit directement soit indirectement d'un investissement spécifique (chacun un "Investissement Spécifique"). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de parts sociales d'une classe particulière (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le "Prix de Souscription"), déduction faite de toute dépense encourue par la Société en rapport avec une telle émission y compris, mais sans limitation au droit d'apport, frais de notaire et frais de publication (les "Coûts d'Emission"), sera investi directement ou indirectement dans un même et unique Investissement Spécifique.

La Classe RD se rapporte à l'Investissement Projet Rouge Dragon.

La Classe L se rapporte à l'Investissement Projet Latitude.

La Classe C se rapporte à l'Investissement Projet Sapphire.

La Class B se rapporte à l'Investissement Projet Beer.

La Class WG se rapporte à l'Investissement Projet Orion.

La Classe D se rapporte à l'Investissement Projet Lausanne.

La Classe T se rapporte à l'Investissement Projet Etihad.

La Classe F se rapporte à l'Investissement Projet Flip.

La Classe P se rapporte à l'Investissement Projet Tower.

La Classe H se rapporte à l'Investissement Projet Jaguar.

La Classe M se rapporte à l'Investissement Projet Munch.

La Classe I se rapporte à l'Investissement Projet Santa.

La Classe E se rapporte à l'Investissement Projet Boulton.

La Classe R se rapporte à l'Investissement Projet Oak.

La Catégorie X ne se rapporte pas à un Investissement Spécifique.»

3. ajout de nouvelles définitions à l'article 19 des statuts de la Société de la manière suivante:

Investissement Projet Boulton Signifie l'investissement par le biais de Parts Sociales, prêts, certificats d'actions préférentiels ou autres instruments, convertibles ou non ou bien dans Energy Services S.à r.l. (et les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Projet Oak Signifie l'investissement par le biais de Parts Sociales, prêts, certificats d'actions préférentiels ou autres instruments, convertibles ou non ou bien dans Regal Luxembourg S.à r.l. (et les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Sur ce l'Associé Unique a pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société:

(i) d'un montant de cent quatre-vingt mille deux cent vingt-trois euros (EUR 180.223,-) d'un montant actuel de huit cent vingt-huit mille deux cent vingt-huit euros (EUR 828.228,-) à un million huit mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.008.451,-) par la création et l'émission de deux cent vingt-trois (180.223) nouvelles parts sociales de classe M, chacune ayant une valeur nominale et un prix de souscription d'un euro (EUR 1,-).

L'Associé Unique de la Société a souscrit toutes les nouvelles parts sociales de classe M ainsi émises.

Le prix de souscription total des nouvelles parts sociales de classe M de deux cent vingt-trois euros (EUR 180.223,-) est payé à partir du compte de prime d'émission de la Société.

La preuve du montant de la prime d'émission de deux cent vingt-trois euros (EUR 180.223,-) pour les nouvelles parts sociales de classe M a été montrée au notaire soussigné.

Les nouvelles parts sociales de classe M ayant été ainsi émises tel que décrit ci-dessus, il est décidé d'allouer le montant nominal total des nouvelles parts sociales de classe M ainsi émises au capital social de la Société.

(ii) d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) du montant d'un million huit mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.008.451,-) à un million vingt mille neuf cent cinquante et un euros (EUR 1.020.951,-) par la création et l'émission de douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe R, chacune ayant une valeur nominale et un prix de souscription d'un euro (EUR 1,-).

L'Associé Unique de la Société a souscrit toutes les nouvelles parts sociales de classe R ainsi émises.

Le prix de souscription total des nouvelles parts sociales de classe R de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est payé en espèces.

La preuve de ce paiement en espèces a été donnée au notaire soussigné.

(iii) d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) du montant d'un million vingt mille neuf cent cinquante et un euros (EUR 1.020.951,-) à un million trente-trois mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.033.451,-) par la création et l'émission de douze mille cinq cents (12.500) nouvelles parts sociales de classe E, chacune ayant une valeur nominale et un prix de souscription d'un euro (EUR 1,-).

Sur ce, l'Associé Unique de la Société a souscrit les nouvelles parts sociales de classe E ainsi émises.

Le prix total de souscription pour les nouvelles parts sociales de classe E de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) payé par l'apport en nature d'une créance d'un montant total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) détenues par l'Associé Unique envers la Société (l'«Apport en Nature»). La preuve de l'Apport en Nature a été montrée au notaire soussigné.

Un rapport du conseil de gérance de la Société sur l'Apport en Nature a été reconnu. La conclusion de ce rapport (dont une copie sera enregistrée avec le présent acte) se lit comme suit:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance considère que l'Apport en Nature relatif aux douze mille cinq cent (12.500) parts sociales de classe I à émettre doit être évalué à douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) et est égal au montant du Prix de Souscription des parts sociales de classe I à émettre par la Société»

Il est décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport en Nature à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-).

Il est décidé que le prix de souscription des nouvelles parts sociales de classe M, des nouvelles parts sociales de classe R et des nouvelles parts sociales de classe E correspondant à la valeur nominale totale de ces nouvelles parts sociales est alloué au compte du capital social de la Société.

Partant il est décidé de modifier les articles 5.1. et 5.2. des statuts de la Société de la manière suivante:

« **5.1.** La Société a un capital émis et entièrement libéré d'un million trente-trois mille quatre cent cinquante et un euros (EUR 1.033.451,-) divisé en:

- (i) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe RD,
- (ii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe C,
- (iii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe L,
- (iv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe B divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales B(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales B(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales B(Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales B(Inc)»),
- (v) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe WG divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales WG(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales WG(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales WG(Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales WG(Inc)»),
- (vi) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe D divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales D(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts sociales D(inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales D(inc) junior (ensemble les «Parts Sociales D(Inc)»),
- (vii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe T divisées en dix mille (10.000) Parts Sociales T(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales T(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales T(Inc) junior (ensemble les «Parts Sociales T(Inc)»),
- (viii) cent soixante mille cinq cent cinquante euros (EUR 160.550) Parts Sociales de Classe F divisées en cent cinquante-huit mille cinquante (158.050) Parts Sociales F(Cap), mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales F(Inc)senior et mille deux cent cinquante (1.250) Parts Sociales F(Inc)junior (ensemble les «Parts Sociales F(Inc)»),
- (ix) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe P,
- (x) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe H,
- (xi) cinq cent cinquante et un mille sept cent vingt-trois (551.723) Parts Sociales de Classe M,
- (xii) cent soixante et one mille cent soixante-dix-huit (171.178) Parts Sociales de Classe I,
- (xiii) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe E,
- (xiv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe R, et
- (xv) douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X,

d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. Afin d'éviter tout doute, les Parts Sociales B(Cap) et les Parts Sociales B(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales WG(Cap) et les Parts Sociales WG(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe WG, les Parts Sociales D(Cap) et les Parts Sociales D(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales T(Cap) et les Parts Sociales T(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe T et les Parts Sociales F(Cap) et les Parts Sociales F(Inc) sont les sous-classes des Parts Sociales de Classe F. Les parts sociales B(Inc)junior, les parts sociales WG(Inc)junior, les parts sociales D(inc)junior, les parts sociales T(Inc)junior et les parts sociales F(Inc)junior sont appelées ci-après les «Parts Sociales (Inc)junior» et les parts sociales B(Inc)senior, les parts sociales WG(Inc)senior, les parts sociales D(Inc)senior, les parts sociales T(Inc)senior et les parts sociales F(Inc)senior sont appelées ci-après «Parts Sociales (Inc)senior».

**5.2.** Le capital social pourra être augmenté par l'émission de nouvelles Parts Sociales par une résolution prise par l'assemblée des Associés. Les nouvelles Parts Sociales pourront être émises sous forme de classe de parts sociales (y compris des sous-classes de parts sociales).

Chaque Classe de Parts Sociales sera émise en connexion avec l'acquisition ou la réalisation par la Société soit directement soit indirectement d'un investissement spécifique (chacun un "Investissement Spécifique"). Le prix de souscription reçu par la Société suite à l'émission de parts sociales d'une classe particulière (y compris et afin d'éviter tout doute, toute prime d'émission) (le "Prix de Souscription"), déduction faite de toute dépense encourue par la Société en rapport avec une telle émission y compris, mais sans limitation au droit d'apport, frais de notaire et frais de publication (les "Coûts d'Emission"), sera investi directement ou indirectement dans un même et unique Investissement Spécifique.

La Classe RD se rapporte à l'Investissement Projet Rouge Dragon.

La Classe L se rapporte à l'Investissement Projet Latitude.

La Classe C se rapporte à l'Investissement Projet Sapphire.

La Class B se rapporte à l'Investissement Projet Beer.

La Class WG se rapporte à l'Investissement Projet Orion.

La Classe D se rapporte à l'Investissement Projet Lausanne.

La Classe T se rapporte à l'Investissement Projet Etihad.

La Classe F se rapporte à l'Investissement Projet Flip.

La Classe P se rapporte à l'Investissement Projet Tower.

La Classe H se rapporte à l'Investissement Projet Jaguar.

La Classe M se rapporte à l'Investissement Projet Munch.

La Classe I se rapporte à l'Investissement Projet Santa.

La Classe E se rapporte à l'Investissement Projet Boulton.

La Classe R se rapporte à l'Investissement Projet Oak.

La Catégorie X ne se rapporte pas à un Investissement Spécifique.»

Il est décidé d'ajouter de nouvelles définitions à l'article 19 des statuts de la Société de la manière suivante:

Investissement Projet Boulton Signifie l'investissement par le biais de Parts Sociales, prêts, certificats d'actions préférentiels ou autres instruments, convertibles ou non ou bien dans Energy Services S.à r.l. (et les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Investissement Projet Oak Signifie l'investissement par le biais de Parts Sociales, prêts, certificats d'actions préférentiels ou autres instruments, convertibles ou non ou bien dans Regal Luxembourg S.à r.l. (et les actifs sous-jacents, filiales et entités)

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

#### Dépenses

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société ou qui lui seront imputés en rapport avec sa reclassification du capital social au taux fixe d'enregistrement de la perception fiscale sont estimés à mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate qu'à la requête des parties comparantes, cet acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes la version anglaise fera foi en cas de divergence entre les textes français et anglais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. SANTER, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 31 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9468. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116399/450.

(130141143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**Vemainvest S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 179.441.

—  
**STATUTS**

L'an deux mille treize, le deux août.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Sonaka S.A.-SPF, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri,

étant représentée par Monsieur Fons MANGEN, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Ettelbruck, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, es-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer (la «Société»).

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.**

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

2. La société adopte la dénomination "VEMAINVEST S.A.-SPF, société de gestion de patrimoine familiale (SPF)".

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

**Art. 3. Objet.**

3.1. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte. Elle pourra également émettre des obligations convertibles et non convertibles.

3.2. Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

3.3. Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

3.4. Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

3.5. Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

3.6. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (SPF).

**Art. 4. Durée.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Titre II. - Capital**

**Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 384.000.- (trois cent quatre-vingt-quatre mille Euros), divisé en 38.400 (trente-huit mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 10.- (dix Euros) chacune.

5.2. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

5.3. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

5.4. Usufruit et Nue propriété

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé «usufruitier» et en nue propriété par un autre actionnaire dénommé «nu-propiétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés pour chaque action sont les suivants:

- droits de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, sauf pour l'assemblée se prononçant sur la mise en liquidation de la société,
- droit aux dividendes,

Les droits attachés à la qualité de nu-propiétaire et conférés pour chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun pour autant qu'ils n'aient pas été expressément réservés ci-avant à l'usufruitier et en particulier le droit au produit de la liquidation de la société.

**Art. 6. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

**Art. 7. Nature des actions.** Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

**Art. 8. Cession d'actions.** Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

### **Titre III. - Administration, Direction, Surveillance**

**Art. 9. Conseil d'administration.**

9.1. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un "Administrateur"), actionnaires ou non.

9.2. Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3. Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4. En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1. Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5. Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.6. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7. Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8. Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

**Art. 11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.** Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1. Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2. Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

**Art. 13. Représentation de la société.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 14. Commissaire aux comptes.**

14.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

14.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années. Le mandat est renouvelable.

#### **Titre IV. - Assemblée générale**

**Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée générale.**

15.1. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2. En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3. Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4. Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5. Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6. Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8. Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**Art. 16. Endroit et Date de l'assemblée générale ordinaire.** L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le deuxième vendredi du mois de juin à 11.00 heures.

**Art. 17. Autres assemblées générales.** Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 18. Votes.** Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

#### **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices**

##### **Art. 19. Année sociale.**

19.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

19.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

##### **Art. 20. Répartition de bénéfices.**

20.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

#### **Titre VI. - Dissolution, Liquidation**

##### **Art. 21. Dissolution, Liquidation.**

21.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

21.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VII. - Disposition générale**

**Art. 22. Disposition générale.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures ainsi que la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial (SPF), trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

##### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié déclare souscrire les trente-huit mille quatre cents (38.400) actions et les libérer intégralement par des versements en numéraire de sorte que la somme de trois cent quatre-vingt-quatre mille Euros (384.000.- €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Dispositions transitoires.*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2014.

##### *Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à deux mille Euro.

##### *Résolutions de l'actionnaire unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une période de six (6) ans:
  - a) Monsieur Fons MANGEN, Réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbruck.

b) Monsieur Jean-Hugues ANTOINE, comptable, demeurant à Izel (Belgique).

c) Madame Carine REUTER-BONERT, employée privée, demeurant à Fennange.

3. Est nommé commissaire aux comptes pour une période de six (6) ans:

Ramlux S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le comparant prémentionné, connu par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. MANGEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2013. Relation: LAC/2013/36794. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116402/227.

(130141231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

### **XI Europa Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.415.

#### — STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the seventeenth day of July.

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

#### THERE APPEARED:

Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., a limited partnership organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands under registration number WK-62525,

here represented by Me Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on July 16, 2013.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of association of which shall be as follows:

#### **A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "XI Europa Luxco I S.à r.l." (hereinafter the "Company"), which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities in accordance with Luxembourg law.

The Company may further acquire and/or sell immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as carry out all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg in foreign companies, the principal object of which is the acquisition, sale, development, promotion, management of lease of real estate property.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same municipality, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or, in case of several managers of the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

### **B. Share capital - Shares**

**Art. 5.** The Company's share capital is set at forty-three thousand United States Dollars (USD 43,000) represented by forty-three thousand (43,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 6.** The share capital may be modified at any time by approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the Law.

**Art. 7.** The Company will recognize only one holder per share. Joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 8.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

**Art. 9.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 10.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### **C. Management**

**Art. 11.** The Company is managed by a board of managers composed of one or more class A managers (the "Class A Managers") and one or more class B managers (the "Class B Managers"), who do not need to be shareholders, or by a sole manager.

Any reference made hereinafter to the "managers" shall be construed as a reference to the Class A Managers and/or the Class B Managers, depending on the context and as applicable.

The managers are appointed by the sole shareholder, or, as the case may be, the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

In case of a sole manager, the Company will be bound in all circumstances by the signature of such manager. In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A Manager together with the signature of any Class B Manager.

**Art. 12.** In case of several managers, the Company is managed by a board of managers, which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 15.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### **D. Decisions of the sole Shareholder - Collective decisions of the shareholders**

**Art. 16.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 17.** The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association. Save a higher majority being provided herein by Law, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 18.** The shareholders exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law. In case of a sole shareholder, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 19.** The Company's year commences on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 20.** Each year on 31<sup>st</sup> December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

The board of managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient and in accordance with the provisions of the Law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 23.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

*Subscription and Payment*

All of the forty-three thousand (43,000) shares have been subscribed by Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of forty-three thousand United States Dollars (USD 43,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

*Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on 31<sup>st</sup> December 2013.

*Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

*Resolutions of the sole Shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., representing the entire share capital of the Company and having waived any notification requirement has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

*Class A Managers:*

- Timothy J. CURT, born in Connecticut, United States of America on 7 October 1963, with professional address at 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America;
- Tara O'NEILL, born in New York, United States of America on 19 March 1973, with professional address at 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, United States of America;
- Ute BRÄUER, born in Oberhausen, Germany on 1 December 1956, with professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

*Class B Managers:*

- Frédéric GARDEUR, born in Messancy, Belgium, on 11 July 1972, with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg; and
- Christoph KOSSMANN, born in Homburg, Germany, on 21 June 1957, with professional address at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

*Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated first above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-sept juillet.

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

**A COMPARU:**

Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., une société à responsabilité limitée organisée et existant selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social situé Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KYI-9001, Îles Caïmans, enregistrée auprès du Registrar of Limited Partnerships of the Cayman Islands sous le numéro WK-62525.

dûment représentée par Maître Anne-Laure GIRAUDEAU, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 16 juillet 2013.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elle souhaite constituer avec les statuts suivants:

### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «XI Europa Luxco I S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toute autre forme de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toute type et l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de son portefeuille de participations.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des titres obligataires, des obligations garanties, des lettres de change ainsi que généralement toute sorte de titres de participation, d'obligations et/ou d'obligations hybrides conformément au droit luxembourgeois.

La Société peut également acquérir et/ou vendre des biens immobiliers, et effectuer toutes les opérations liées à des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, y compris la détention de participations directes ou indirectes dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont le principal objet est d'acquérir, de vendre, de développer, de promouvoir, de gérer ou de louer de biens immobiliers.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. Dans la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou, dans les cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tout autre pays par simple décision du gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, du conseil de gérance.

### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à quarante-trois mille Dollars Américains (USD 43.000) représenté par quarante-trois mille (43.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

La Société peut racheter ses propres parts conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 7.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément d'associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

La Société peut avoir un ou plusieurs associés avec un nombre maximal de quarante (40), sauf dispositions légales contraires.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la dissolution, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des associés ne saurait entraîner la dissolution de la Société.

**Art. 10.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou de plusieurs gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et d'un ou de plusieurs gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»), qui n'ont pas besoin d'être associés, ou par un gérant unique.

Toute référence faite ci-après aux «gérants» devra être interprétée comme désignant les Gérants de Catégorie A et/ou les Gérants de Catégorie B, selon le contexte et tel qu'applicable.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Ils peuvent être révoqués librement et à tout moment sans qu'il doive être justifié de raison particulière..

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, le cas échéant, le conseil de gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser tous les actes et opérations conformes à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique. En cas de pluralité de gérants, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

**Art. 12.** En cas de pluralité de gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance, qui pourra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, mais en cas d'absence de celui-ci, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer aux réunions du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et permettant une participation effective de toutes ces personnes à la réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion. En cas d'égalité des voix, le président n'a pas voix prépondérante.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire, l'ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 13.** Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président ou, par deux gérants. Des copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle par rapport aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 17.** L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont

valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toute modification des statuts nécessite l'accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

**Art. 18.** Les associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la Loi. Dans le cas d'un associé unique, toute référence dans les présentes à «l'assemblée générale des associés» devra être interprétée comme désignant l'associé unique, selon le contexte et tel qu'applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.

### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 19.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 20.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication de cet inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 21.** Chaque année, cinq pour cent (5%) des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution d'une réserve, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles et conformément à la Loi.

### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 22.** En cas de dissolution de la Société, la Société sera liquidée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne se doivent pas d'être associés de la Société, nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour les besoins de la réalisation de l'actif et le paiement des dettes de la Société.

Le reliquat après paiement des dettes sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues par eux dans la Société.

**Art. 23.** Les associés se réfèrent, pour ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription et Libération*

Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., susmentionnée, a souscrit l'intégralité des quarante-trois mille (43.000) parts sociales.

Toutes les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par voie d'apport en numéraire, de sorte que le montant de quarante-trois mille Dollars Américains (USD 43.000) est dès à présent à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de constitution et finira le 31 décembre 2013.

#### *Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, Warburg Pincus (Europa) Private Equity XI (Cayman) L.P., représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé à toute convocation préalable, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de la Société pour une durée indéterminée:

#### *Gérants A:*

- Timothy J. CURT, né au Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, le 7 octobre 1963, ayant son adresse professionnelle au 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique;

- Tara O'NEILL, née à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 19 mars 1973, ayant son adresse professionnelle au 450 Lexington Avenue, New York, NY 10017, Etats-Unis d'Amérique;

- Ute BRÄUER, née à Oberhausen, Allemagne, le 1 décembre 1956, ayant son adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg;

#### *Gérants B:*

- Frédéric GARDEUR, né à Messancy, Belgique, le 11 juillet 1972, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg; et

- Christoph KOSSMANN, né à Homburg, Allemagne, le 21 juin 1957, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, la mandataire de la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A-L. GIRAUDEAU, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 juillet 2013. LAC/2013/34387. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Releveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013116416/373.

(130140673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

#### **GO! Express & Logistics Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 170.198.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67054 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013116094/10.

(130140893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

#### **Airbourne Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 205.210,10.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 178.804.

In the year two thousand and thirteen, on the second day of the month of August,

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of shareholders (the "Meeting") of Airbourne Holdings 1 S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 178.804, incorporated on 17 July 2013 by deed of Me Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting was presided by Me Magdalena Staniczek, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Namik Ramic, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state as follows:

1. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. This list will remain attached to this document to be filed with the registration authorities.

2. It appears from the attendance list that the entire share capital of the Company and all shareholders are represented at the present Meeting so that the present Meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

3. The agenda of the Meeting is as follows:

*Agenda*

(A) Creation of ten (10) Classes of Shares, namely Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J, each such Class to be subdivided into three (3) Categories of Shares as follows:

- Class A subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class B subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class C subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class D subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class E subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class F subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class G subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class H subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class I subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3; and
- Class J subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;

(B) Re-classification of the existing one million three hundred thousand (1,300,000) shares into one hundred thirty thousand (130,000) Class A Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class B Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class C Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class D Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class E Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class F Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class G Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class H Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class I Category O-1 Shares and one hundred thirty thousand (130,000) Class J Category O-1 Shares;

(C) Increase of the issued share capital to two hundred five thousand two hundred ten Pounds Sterling and ten Pound Sterling pence (GBP 205,210.1) by the issue of a total of nineteen million two hundred twenty-one thousand and ten (19,221,010) Category O-1 Shares of different Classes as set forth below for a total issue price of one million nine hundred eighteen thousand three hundred eighty-nine Pounds Sterling (GBP 1,918,389,-) to TPG Airbourne Holdings, L.P. as set forth in the table below, payment of the issue price in cash, allocation of the issue price as to the aggregate nominal value of the new shares so issued to the issued share capital and the balance to the freely distributable share premium:

| Class/Category             | Number<br>of shares<br>subscribed |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Class A Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class B Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class C Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class D Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class E Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class F Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class G Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class H Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class I Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Class J Category O-1 ..... | 1,922,101                         |
| Total of Shares .....      | <u>19,221,010</u>                 |

(D) Amendment of article 5 of the articles of association in order to take into account the above items to read as follows:

« **Art. 5. Share Capital.**

5.1. The issued share capital of the Company is set at two hundred five thousand two hundred ten Pounds Sterling and ten Pound Sterling pence (GBP 205,210.1) represented by twenty million five hundred twenty-one thousand and ten (20,521,010) Shares of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J (each Class of Shares sub-divided into one Category O-1, one Category SWE-2 and one Category SWE-3 as set forth below) of a nominal value of one Sterling pence (£ 0.01) each and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class A Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category A-O-1 Shares, zero (0) Category A-SWE-2 Shares and zero (0) Category A-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class B Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category B-O-1 Shares and zero (0) Category B-SWE-2 Shares and zero (0) Category B-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class C Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category C-O-1 Shares and zero (0) Category C-SWE-2 Shares and zero (0) Category C-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class D Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category D-O-1 Shares and zero (0) Category D-SWE-2 Shares and zero (0) Category D-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class E Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category E-O-1 Shares and zero (0) Category E-SWE-2 Shares and zero (0) Category E-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class F Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category F-O-1 Shares and zero (0) Category F-SWE-2 Shares and zero (0) Category F-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class G Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category G-O-1 Shares and zero (0) Category G-SWE-2 Shares and zero (0) Category G-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class H Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category H-O-1 Shares and zero (0) Category H-SWE-2 Shares and zero (0) Category H-SWE-3 Shares;

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class I Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category I-O-1 Shares and zero (0) Category I-SWE-2 Shares and zero (0) Category I-SWE-3 Shares; and

- two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Class J Shares divided into two million fifty-two thousand one hundred one (2,052,101) Category J-O-1 Shares and zero (0) Category J-SWE-2 Shares and zero (0) Category J-SWE-3 Shares.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation.

5.3. Any available share premium or other capital reserves shall be freely distributable in accordance with provisions hereof."

After the above has been approved, the following resolution has been passed (as a sole resolution).

*Sole resolution*

The Meeting resolved to re-compose the issued share capital of the Company as set forth below.

The Meeting resolved to create ten (10) Classes of Shares, namely Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I, and J, each such Class to be subdivided into three (3) Categories of Shares as follows:

- Class A subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class B subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class C subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class D subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class E subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class F subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class G subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class H subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3;
- Class I subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3; and
- Class J subdivided in Category O-1, Category SWE-2 and Category SWE-3.

The Meeting resolved to re-classify the existing one million three hundred thousand (1,300,000) Shares into one hundred thirty thousand (130,000) Class A Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class B Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class C Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class D Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class E Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class F Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class G Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class H Category O-1 Shares, one hundred thirty thousand (130,000) Class I Category O-1 Shares and one hundred thirty thousand (130,000) Class J Category O-1 Shares.

The Meeting resolved to increase the issued share capital to two hundred five thousand two hundred ten Pounds Sterling and ten Pound Sterling pence (GBP 205,210.1) and to issue of a total of nineteen million two hundred twenty-one thousand and ten (19,221,010) Category O-1 Shares of different Classes as set forth in the agenda for a total issue price of one million nine hundred eighteen thousand three hundred eighty-nine Pounds Sterling (GBP 1,918,389.-) to TPG Airbourne Holdings, L.P. as set forth in the table in the agenda.

Thereupon TPG Airbourne Holdings, L.P. represented by Me Magdalena Staniczek subscribed to the new Shares so issued as set forth in the table set forth in the agenda and fully paid the issue price thereof in cash as aforementioned.

Evidence of the payment of the issue price of one million nine hundred eighteen thousand three hundred eighty-nine Pounds Sterling (GBP 1,918,389.-) was shown to the undersigned notary.

The Meeting resolved to allocate the issue price as to the aggregate nominal value of the new Shares issued to the issued share capital and the balance to the distributable share premium.

The Meeting resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions as set forth in the agenda.

There being no further items on the agenda, the Meeting was closed.

#### Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed are estimated at two thousand seven hundred (EUR 2,700.-) Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing parties in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le deuxième jour du mois d'août,

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une Assemblée générale extraordinaire des associés (l'«Assemblée») de Airbourne Holdings 1 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Luxembourg, ayant son siège social au 5 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.804, constituée le 17 juillet 2013 par acte de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée a été présidée par M<sup>e</sup> Magdalena Staniczek, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée a élu comme secrétaire et comme scrutateur Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés présents ou représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont mentionnés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent document pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

2. Il ressort de la liste de présence que l'ensemble des parts sociales de la Société et tous les associés sont représentés sur la présente Assemblée de sorte que la présente Assemblée soit régulièrement constituée et puisse valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

3. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour

(A) Création de dix (10) Classes de Parts Sociales, à savoir les Classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J, chaque de ces Classes est subdivisé en trois (3) Catégories de Parts Sociales comme suit:

- Classe A subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe B subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe C subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe D subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe E subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe F subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe G subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe H subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe I subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3; et
- Classe J subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;

(B) Reclassification d'un million trois cent mille (1.300.000) parts sociales existantes en cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe A Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe B Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe C Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe D Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe E Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts

Sociales de Classe F Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe G Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe H Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe I Catégorie O-1 et cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe J Catégorie O-1;

(C) Augmentation du capital social émis à deux cent cinq mille deux cent dix Livres Sterling et dix pence de Livres Sterling (£ 205.210,1) par l'émission de l'ensemble de dix-neuf millions deux cent vingt et un mille et dix (19.221.010) de Parts Sociales de Catégorie O- de Classes différentes tel qu'indiqué ci-dessous d'un prix total d'émission d'un million neuf cent dix-huit mille trois cent quatre-vingt-neuf Livre Sterling (£ 1.918.389,-) à TPG Airbourne Holdings, L.P. comme précisé dans le tableau ci-après, paiement du prix d'émission en numéraire; allocation du prix d'émission à la valeur nominale globale des nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social émis et le solde à la prime d'émission librement distribuable:

| Classe/Catégorie              | Nombre de Parts Sociales souscrites |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| Classe A Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe B Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe C Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe D Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe E Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe F Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe G Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe H Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe I Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Classe J Catégorie O-1 .....  | 1.922.101                           |
| Total de Parts Sociales ..... | 19.221.010                          |

(D) Modification de l'Article 5 des statuts aux fins d'intégrer les points susmentionnés qui se lira comme suit:

#### **Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à deux cent cinq mille deux cent dix Livres Sterling et dix pence de Livres Sterling (£ 205.210,1) représenté par vingt millions cinq cent vingt et un mille dix (20.521.010) Parts Sociales de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J (chaque Classe de Parts Sociales sous-divisée en une Catégorie O-1, une Catégorie SWE-2 et une Catégorie SWE-3 tel qu'indiqué ci-dessous) d'une valeur nominale d'un pence Sterling (£0,01) chacune et assorties des droits et obligations énoncés dans les présents Statuts, comme suit:

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe A divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie A-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie A-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie A-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe B divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie B-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie B-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie B-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe C divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie C-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie C-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie C-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe D divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie D-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie D-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie D-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe E divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie E-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie E-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie E-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe F divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie F-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie F-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie F-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe G divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie G-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie G-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie G-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe H divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie H-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie H-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie H-SWE-3;

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe I divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie I-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie I-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie I-SWE-3; et

- deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Classe J divisées en deux millions cinquante-deux mille cent un (2.052.101) Parts Sociales de Catégorie J-O-1, zéro (0) Parts Sociales de Catégorie J-SWE-2 et zéro (0) Parts Sociales de Catégorie J-SWE-3.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises en matière de modification des Statuts.

5.3 Toute prime d'émission disponible ou autre réserve de capital sera librement distribuable conformément aux dispositions des présentes.

Après approbation de ce qui précède par l'Assemblée, la résolution suivante a été passée (comme une résolution unique):

#### *Résolution unique*

L'Assemblée a décidé de recomposer le capital social émis de la Société tel qu'indiqué ci-dessous.

L'Assemblée a décidé de créer dix (10) Classes de Parts Sociales, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J, chaque de ces Classes est subdivisé en trois (3) Catégories de Parts Sociales comme suit:

- Classe A subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe B subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe C subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe D subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe E subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe F subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe G subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe H subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3;
- Classe I subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3; et
- Classe J subdivisée en Catégorie O-1, Catégorie SWE-2 et Catégorie SWE-3.

L'Assemblée a décidé de reclassifier un million trois cent mille (1.300.000) Parts Sociales existantes en cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe A Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe B Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe C Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe D Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe E Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe F Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe G Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe H Catégorie O-1, cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe I Catégorie O-1 et cent trente mille (130.000) Parts Sociales de Classe J Catégorie O-1.

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis à deux cent cinq mille deux cent dix Livre Sterling et dix pence de Livre Sterling (£ 205.210,1) et émettre l'ensemble de dix-neuf millions deux cent vingt et un mille et dix (19.221.010) Catégorie O-1 de Parts Sociales de Classes différentes tel qu'indiqué à l'ordre du jour d'un prix total d'émission de d'un million neuf cent dix-huit mille trois cent quatre-vingt-neuf Livre Sterling (£ 1.918.389,-) à TPG Airbourne Holdings, L.P. comme précisé dans le tableau figurant à l'ordre du jour.

Là-dessus TPG Airbourne Holdings, L.P., représenté par Me Magdalena Staniczek, a souscrit aux nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans le tableau figurant à l'ordre du jour et entièrement payé le prix d'émission de celui-ci en numéraire comme mentionné ci-dessus.

La preuve du paiement du prix d'émission de d'un million neuf cent dix-huit mille trois cent quatre-vingt-neuf Livre Sterling (£ 1.918.389,-) a été montrée au notaire soussigné.

L'Assemblée a décidé d'allouer le prix d'émission à la valeur nominale globale des nouvelles Parts Sociales émises au capital social émis et le solde à la prime d'émission librement distribuable.

L'Assemblée a décidé de modifier l'Article 5 des statuts de la Société en vue de prendre en compte les résolutions ci-dessus comme indiqué dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront payés par la Société suite à son augmentation du capital social sont estimés à deux mille sept cent (EUR 2.700,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. STANICZEK, N. RAMIC, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 05 août 2013. Relation: DIE/2013/9717. Reçu soixante-quinze (75,-) euros

Le Receveur (signé): pd. RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 13 août 2013.

Référence de publication: 2013116450/310.

(130142079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

**G.E.I.E Terroir Moselle / Terroir Moselle E.W.I.V., Groupement Européen d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-6701 Grevenmacher, 23, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg D 98.

—  
*Compte-rendu*

*Réunion de travail GEIE Terroir Moselle*

*22.07.2013, Grevenmacher*

*1. Election du conseil d'administration et du président*

*Election du conseil d'administration*

Les candidatures présentées ont été acceptées à l'unanimité. Les membres du GEIE présents et les retours écrits ont permis d'obtenir l'élection des personnes suivantes au conseil d'administration.

1. M. Rolf Haxel, Weinbaupräsident, Bauern- und Winzerverband Rheinland-Nassau, Endertstr. 26-28, D-56812 Cochem / Mosel

Suppléant: M. Ansgar Schmitz, Geschäftsführer von Moselwein e.V., Gartenfeldstr.12a, D-54295 Trier

2. M. Matthias Walter, Vorstand von Moselwein e.V., Im Heiligen Geist 2, D-54457 Wincheringen

Suppléant: M. Frank-Stefan Meyer, Vorsitzender von Ruwer Riesling e.V., Zum Neuhof 10, D-54320 Waldrach

3. M. Dr. Stephan Reuter, Weinbauamtsleiter Landwirtschaftskammer Rheinland-Pfalz, Friedrichstraße 20, D-54516 Wittlich

Suppléant: M. Dr. Gerd Scholten, Vorsitzender von der Akademie für Wein und Kultur e.V., Osbüsch 30, D-54296 Trier

4. M. Jean-Michel Mangeot, Vorsitzender ODG AOC Côtes de Toul, 350, rue de la République, F-54200 Bruley

Suppléant: M. David Lelièvre, ODG AOC Côtes de Toul, 1, rue de la gare, F-54200 Lucey

5. M. Jean-Marie Leisen, Vorsitzender ODG AOC Moselle, 19-21 Grande Rue, F-57480 Petite-Hettange

Suppléante: Mme Eve Maurice, ODG AOC Moselle, 3 Place Foch, F-57130 Ancy-sur-Moselle

6. M. Marc Weyer, Vorsitzender Letzeburger Wenzerverband, 23, route de Trèves, L-6793 Grevenmacher

Suppléant: M. Frank Sibenaler, Letzeburger Wenzerverband, Strachen, 9, L-5426, Greiveldange

*Election du président et des vices-présidents*

Le président a été élu à l'unanimité du conseil d'administration en la personne de M. Marc Weyer (Fédération viticole du Luxembourg). Les vices-présidents ont été élu à l'unanimité du conseil d'administration en la personne de MM. Jean-Michel Mangeot et Stephan Reuter respectivement issus de l'ODG Côtes de Toul et de la Landwirtschaftskammer Rheinland-Pfalz.

Les personnes nommées ci-dessus acceptent leur mandat pour une durée d'un an renouvelable.

Mme Ségolène Charvet, Charlottenstr. 2, D-54295 Trier, a été nommée comme gérante du GEIE Terroir Moselle.

*Protokoll*

*Arbeitssitzung Terroir Moselle EWIV*

*1. Wahl des Verwaltungsrates und des Präsidenten*

*Wahl des Verwaltungsrates*

Die eingegangenen Kandidaturen wurden von der Mitgliederversammlung einstimmig angenommen. Die Anwesenden und die schriftlichen Rückmeldungen haben zu einer einstimmigen Ergebniswahl geführt.

1. Herr Rolf Haxel, Weinbaupräsident, Bauern- und Winzerverband Rheinland-Nassau, Endertstr. 26-28, D-56812 Cochem/Mosel

Vertreter: Herr Ansgar Schmitz, Geschäftsführer von Moselwein e.V., Gartenfeldstr.12a, D-54295 Trier

2. Herr Matthias Walter, Vorstand von Moselwein e.V., Im Heiligen Geist 2, D-54457 Wincheringen

Vertreter: Herr Frank-Stefan Meyer, Vorsitzender von Ruwer Riesling e.V., Zum Neuhof 10, D-54320 Waldrach

3. Herr Dr. Stephan Reuter, Weinbauamtsleiter Landwirtschaftskammer Rheinland-Pfalz, Friedrichstraße 20, D-54516 Wittlich

Vertreter: Herr Dr. Gerd Scholten, Vorsitzender von der Akademie für Wein und Kultur e.V., Osbüsch 30, D-54296 Trier

4. Herr Jean-Michel Mangeot, Vorsitzender ODG AOC Côtes de Toul, 350, rue de la République, F-54200 Bruley

Vertreter: Herr David Lelièvre, ODG AOC Côtes de Toul, 1, rue de la gare, F-54200 Lucey

5. Herr Jean-Marie Leisen, Vorsitzender ODG AOC Moselle, 19-21 Grande Rue, F-57480 Petite-Hettange

Vertreterin: Frau Eve Maurice, ODG AOC Moselle, 3 Place Foch, F-57130 Ancy-sur-Moselle

6. Herr Marc Weyer, Vorsitzender Letzeburger Wenzerverband, 23, route de Trèves, L-6793 Grevenmacher

Vertreter: Herr Frank Sibenaler, Letzeburger Wenzerverband, Strachen, 9, L-5426, Greiveldange

Wahl des Präsidenten und der Vize-Präsidenten

In der Person von Herrn Marc Weyer (Winzerverband Luxemburg) wurde der Präsident vom Verwaltungsrat einstimmig gewählt. Herr Jean-Michel Mangeot (ODG Côtes de Toul) und Herr Dr. Stephan Reuter (Landwirtschaftskammer Rheinland-Pfalz) wurden einstimmig als Vizepräsidenten gewählt.

Die oben genannten Personen nehmen ihr Amt für 1 Jahr an. Jährlich werden erneut Wahlen stattfinden.

Frau Ségolène Charvet, Charlottenstr.2, D-54295 Trier, wird einstimmig zur Geschäftsführerin der Terroir Moselle EWIV ernannt.

Référence de publication: 2013116431/64.

(130140504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Citée Car, Société Anonyme.**

Siège social: L-2370 Luxembourg, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 163.321.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh of July.

Before us the undersigned notary Jean SECKLER, residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg);

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of the company "CITEE CAR", with registered office in L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen, registered at the Companies and Trade Register of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg), section B, number 163.321, incorporated by a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on the 31<sup>st</sup> of August 2011, published in the "Mémorial C" number 2643 of 31<sup>st</sup> of October 2011 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on the 16<sup>th</sup> of January 2013, published in the "Mémorial C" number 889 of the 15<sup>th</sup> of April 2013.

The meeting is presided over by Mrs Cristina SCHMIT, private employee in Junglinster.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Ekaterina DUBLET, private employee in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase the share capital by an amount of seven hundred ninety-three thousand six hundred and fifty point eighty Euro (EUR 793,650.80) in order to raise it from its current amount of two million forty-three thousand six hundred fifty point eighty Euro (EUR 2,043,650.80) up to two million eight hundred thirty-seven thousand three hundred one point sixty Euro (EUR 2,837,301.60) by creating and issuing seventy-nine million three hundred sixty-five thousand eighty (79,365,080) new Class A Shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, together with a share premium of zero point zero two one five Euro (0.0215) per share, having the same rights and obligations as the existing shares, all subscribed and paid up in cash by the Sole Shareholder MANGROVE III INVESTMENTS S.a r.l.

2.- Subsequent amendment of article 5, paragraph 1, of the articles of incorporation.

3.- Miscellaneous.

B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

C) That the whole share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

D) That the present meeting, representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the above stated agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of seven hundred ninety-three thousand six hundred and fifty point eighty Euro (EUR 793,650.80) in order to raise it from its current amount of two million forty-three thousand six hundred fifty point eighty Euro (EUR 2,043,650.80) up to two million eight hundred thirty-seven thousand three hundred one point sixty Euro (EUR 2,837,301.60) by creating and issuing seventy-nine million three hundred sixty-five thousand eighty (79,365,080) new Class A Shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, together with a share premium of zero point zero two one five Euro (0.0215) per share, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the sole shareholder, MANGROVE III INVESTMENTS S.à r.l., represented by Mrs Ekaterina DUBLET, jurist, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy as mentioned here above, who declares to subscribe to all the seventy-nine million three hundred sixty-five thousand eighty (79,365,080) new Class A Shares with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, together with a share premium of zero point zero two one five Euro (0.0215) per share, and to pay them up by a contribution in cash in a global amount of two million five hundred thousand Euro (EUR 2,500,000.-).

The amount of two million five hundred thousand Euro (EUR 2,500,000.-) is thus at the free disposal of the Company, as proof was given to the officiating notary, who expressly acknowledges this.

*Second resolution*

The general meeting decides, in order to reflect the changes made here above, to amend article 5, paragraph 1, of the articles of incorporation in order to give it the following wording:

« **Art. 5. Share capital.** The subscribed capital is fixed at two million eight hundred thirty-seven thousand three hundred one point sixty Euro (EUR 2,837,301.60), represented by two hundred eighty-three million seven hundred thirty thousand and one hundred sixty (283,730,160) class A shares (the «Class A Shares») with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each.".

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at three thousand Euro (EUR 3,000.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the sole shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version, and that in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onze juillet.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «CITEE CAR», avec siège social à L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B numéro 163.321, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 août 2011, publié au Mémorial C numéro 2643 du 31 octobre 2011 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, prénommé, en date du 16 janvier 2013, publié au Mémorial C numéro 889 du 15 avril 2013.

L'assemblée est présidée par Madame Cristina SCHMIT, employée privée à Junglinster.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ekaterina DUBLET, employée privée à Junglinster.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

### Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de sept cent quatre-vingt-treize mille six cent cinquante virgule quatre-vingts euros (793.650,80 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions quarante-trois mille six cent cinquante virgule quatre-vingts euros (2.043.650,80 EUR) à deux millions huit cent trente-sept mille trois cent un virgule soixante euros (2.837,301.60 EUR), par la création et l'émission de soixante-dix-neuf millions trois cent soixante-cinq mille quatre-vingts (79.365.080) nouvelles actions de classe A («Actions de Classe A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, assorties d'une prime d'émission de zéro virgule zéro deux un cinq euros (EUR 0,0215) par action, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, toutes souscrites et libérées en espèces par l'actionnaire unique MANGROVE III INVESTMENTS S.à r.l..

2.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1, des statuts.

3.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés et par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

D) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de sept cent quatre-vingt-treize mille six cent cinquante virgule quatre-vingts euros (793.650,80 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions quarante-trois mille six cent cinquante virgule quatre-vingts euros (2.043.650,80 EUR) à deux millions huit cent trente-sept mille trois cent un virgule soixante euros (2.837.301,60 EUR), par la création et l'émission de soixante-dix-neuf millions trois cent soixante-cinq mille quatre-vingts (79.365.080) nouvelles actions de classe A («Actions de Classe A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, assorties d'une prime d'émission de zéro virgule zéro deux un cinq euros (EUR 0,0215) par action, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu l'actionnaire unique, MANGROVE III INVESTMENTS S.à r.l., représentée par Madame Ekaterina DUBLET, juriste, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant, qui déclare souscrire aux soixante-dix-neuf millions trois cent soixante-cinq mille quatre-vingts (79.365.080) nouvelles actions de classe A («Actions de Classe A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, assorties d'une prime d'émission de zéro virgule zéro deux un cinq euros (EUR 0,0215) par action, et les libère moyennant un apport en numéraire d'un montant global de deux millions cinq cent mille euros (EUR 2.500.000,-).

La somme de deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, tel qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

#### Seconde résolution

L'assemblée générale décide en conséquence de ce qui précède de modifier l'article 5, alinéa 1, des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social.** Le capital souscrit est fixé à deux millions huit cent trente-sept mille trois cent un virgule soixante euros (2.837.301,60 EUR), représenté par deux cent quatre-vingt-trois millions sept cent trente mille cent soixante (283.730.160) actions de classe A («Actions de Classe A») d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.».

#### Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trois mille euros (EUR 3.000,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de l'actionnaire unique, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Ekaterina DUBLET, Cristina SCHMIT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juillet 2013. Relation GRE/2013/2953. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013116584/153.

(130141618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

---

**Cofialco, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 80.472.

L'an deux mille treize, le sixième jour d'août.

Par-devant le soussigné Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois CO-FIALCO dont le siège social est établi à L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.472 (ci-après la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 24 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C»), numéro 742 daté du 10 septembre 2001. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 septembre 2010, publié au Mémorial C, numéro 2457 en date du 13 novembre 2010.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Moulart, demeurant à Lasne (Belgique) (le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine Massion, demeurant à Ottignies/Louvain-la-Neuve.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Jacques de Launoit, demeurant à Lasne (Belgique).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Reconnaissance et approbation des documents relatifs à la fusion par absorption (la «Fusion») de la Société par la société COMPAGNIE FINANCIERE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, en abrégé COFIDIN, dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix, 30, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0416.051.707 (la «Société Absorbante»);

2. Approbation de la fusion par absorption de la Société par la Société Absorbante en conformité avec les stipulations de leur projet commun de fusion, daté et approuvé par le conseil d'administration de la Société et de la Société Absorbante le 6 et 7 juin 2013 et publié au Mémorial C numéro 1473, page 70677 du 21 juin 2013;

3. Constatation du transfert de l'intégralité du patrimoine de la Société à la Société Absorbante et dissolution de la Société sans liquidation à la date d'effectivité de la Fusion, telle que constatée par le notaire instrumentant lors de l'assemblée générale de la Société Absorbante approuvant la Fusion;

4. Détermination de la date d'effectivité comptable de la Fusion;

5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

6. Conservation des documents de la Société;

7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents et représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence; que cette liste de présence, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau de l'assemblée restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

III. Qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire et que les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs renoncer à toute formalité de convocation.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer tous les points à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'assemblée générale déclare que tous les actionnaires ont pu prendre connaissance de tous les documents énumérés à l'article 267, alinéa (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi») depuis le 5 juillet 2013, étant les documents suivants:

- le projet commun de fusion daté et approuvé par le conseil d'administration de la Société et de la Société Absorbante le 6 et 7 juin 2013 et publié dans le Mémorial C numéro 1473, page 70677 en date du 21 juin 2013 (le «Projet Commun de Fusion»);
  - les comptes annuels de la Société et de la Société Absorbante des trois (3) derniers exercices financiers ainsi que les rapports de gestion et les rapports des réviseurs d'entreprise qui s'y rapportent;
  - un état comptable de la Société Absorbante au 31 mars 2013 tel qu'arrêté par le conseil d'administration de celle-ci le 6 juin 2013;
  - un état comptable de la Société au 31 mars 2013 tel qu'arrêté par le conseil d'administration de celle-ci le 7 juin 2013;
  - les rapports des conseils d'administration du 6 et 7 juin 2013 de la Société et la Société Absorbante relatifs à la Fusion;
- et
- les rapports des experts indépendants de la Société et de la Société Absorbante sur le Projet Commun de Fusion.

L'assemblée générale déclare avoir été informée par le conseil d'administration qu'il n'y a pas eu de modification importante de l'actif et du passif de la Société depuis la date du Projet Commun de Fusion.

L'assemblée générale décide d'approuver les documents énumérés ci-dessus.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale décide d'approuver la Fusion entre la Société Absorbante et la Société conformément aux stipulations du Projet Commun de Fusion.

L'assemblée constate et décide notamment d'approuver que dans le cadre de la Fusion, en contrepartie du transfert de tout l'actif et le passif de la Société à la Société Absorbante, cinquante-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze (59.291) nouvelles actions de la Société Absorbante seront attribuées aux actionnaires de la Société en conformité avec le rapport d'échange entre les nouvelles actions de la Société Absorbante et les actions existantes de la Société tel que déterminé dans le Projet Commun de Fusion à deux virgule sept six zéro quatre un sept un cinq un six trois six quatre huit zéro 2,760417151636480 nouvelles actions de la Société Absorbante pour une (1) action de la Société, sans soulte en espèces ni autrement.

L'assemblée générale reconnaît que la Fusion est soumise à la condition suspensive que (i) les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des sociétés International Trade SA, une société anonyme belge avec siège social au 1000 Bruxelles, 30, avenue Marnix, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0413.789.825, Cofidin TC SA, une société anonyme belge 1000 Bruxelles, 30, avenue Marnix, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0892.281.422, et Cofidilux SA, une société anonyme luxembourgeoise avec siège social au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 18.343, aient dûment approuvé les fusions par absorption de ces sociétés par la Société Absorbante; et (ii) l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Absorbante ait approuvé ces fusions.

L'assemblée générale reconnaît en outre que la Fusion entre la Société et la Société Absorbante ne prendra effet qu'à la date à laquelle le notaire instrumentant lors de l'assemblée générale de la Société Absorbante approuvant la Fusion constatera (i) la réalisation de cette condition suspensive et (ii) la réalisation des fusions transfrontalières entre la Société Absorbante, la Société et Cofidilux SA par absorption de la Société et de Cofidilux SA sur présentation des certificats attestant d'une manière concluante l'accomplissement correct des actes et des formalités préalables à la fusion pour la partie relative aux sociétés de droit luxembourgeois (cette date étant référée comme la «Date d'Effectivité» ci-après).

#### *Troisième Résolution*

L'assemblée générale constate qu'en conséquence, à la Date d'Effectivité, la Société sera automatiquement dissoute sans liquidation, toutes les actions émises par la Société seront annulées et tout l'actif et passif de la Société sera automatiquement transféré à la Société Absorbante sans qu'une procédure de liquidation ne s'ensuive.

#### *Quatrième Résolution*

Toutes les opérations de la Société effectuées à partir du premier juillet deux mille treize, seront considérées, du point de vue comptable, comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante. En conséquence chaque élément actif et passif du patrimoine de la Société à sa valeur comptable est transféré dans la comptabilité de la Société Absorbante au trente juin deux mille treize.

#### *Cinquième Résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

### Sixième Résolution

L'assemblée générale décide que les registres et documents de la Société seront conservés au siège de la Société Absorbante pendant la durée légale.

Le notaire soussigné atteste par les présentes l'existence et la légalité de la fusion et de tous les actes, documents et exigences formelles imposées à la Société par la Loi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. MOULAERT, C. MASSION, J.-J. DE LAUNOIT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 7 août 2013. Relation: EAC/2013/10451. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013116591/114.

(130142127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

### **Cofidilux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 18.343.

L'an deux mille treize, le sixième jour d'août.

Par-devant le soussigné Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois CO-FIDILUX dont le siège social est établi à L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 18.343 (ci-après la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 6 mai 1981, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), numéro 150 daté du 28 juillet 1981. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 décembre 2012, publié au Mémorial C, numéro 571 p. 27369 en date du 8 mai 2013.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Moulaert, demeurant à Lasne (Belgique) (le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine Massion, demeurant à Ottignies/Louvain-la-Neuve.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Jacques de Launoit, demeurant à Lasne (Belgique).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Reconnaissance et approbation des documents relatifs à la fusion par absorption (la «Fusion») de la Société par la société COMPAGNIE FINANCIERE ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, en abrégé COFIDIN dont le siège social est établi à 1000 Bruxelles, Avenue Marnix 30, inscrite auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (RPM Bruxelles) sous le numéro 0416.051.707 (la "Société Absorbante");

2. Approbation de la fusion par absorption de la Société par la Société Absorbante, en conformité avec les stipulations de leur projet commun de fusion daté et approuvé par le conseil d'administration de la Société et de la Société Absorbante le 6 et 7 juin 2013 et publié au Mémorial C numéro 1473, page 70693 du 21 juin 2013;

3. Constatation du transfert de l'intégralité du patrimoine de la Société à la Société Absorbante et dissolution de la Société sans liquidation à la date d'effectivité de la Fusion, telle que constatée par le notaire instrumentant lors de l'assemblée générale de la Société Absorbante approuvant la Fusion;

4. Détermination de la date d'effectivité comptable de la Fusion;

5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

6. Conservation des documents de la Société;

7. Divers.

II.- Que les actionnaires présents et représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence; que cette liste de présence, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau de l'assemblée restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant, resteront également annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

III. Qu'il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée générale extraordinaire et que les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs renoncer à toute formalité de convocation.

IV. Que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer tous les points à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'assemblée générale déclare que tous les actionnaires ont pu prendre connaissance de tous les documents énumérés à l'article 267, alinéa (1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi") depuis le 5 juillet 2013, étant les documents suivants:

- le projet commun de fusion daté et approuvé par le conseil d'administration de la Société et de la Société Absorbante le 6 et 7 juin 2013 et publié dans le Mémorial C numéro 1473, page 70693 en date du 21 juin 2013 (le «Projet Commun de Fusion»);
- les comptes annuels de la Société et de la Société Absorbante des trois (3) derniers exercices financiers ainsi que les rapports de gestion et les rapports des réviseurs d'entreprise qui s'y rapportent;
- un état comptable de la Société Absorbante au 31 mars 2013 tel qu'arrêté par le conseil d'administration de celle-ci le 6 juin 2013;
- un état comptable de la Société au 31 mars 2013 tel qu'arrêté par le conseil d'administration de celle-ci le 7 juin 2013;
- les rapports des conseils d'administration du 6 et 7 juin 2013 de la Société et la Société Absorbante relatifs à la Fusion; et
- les rapports des experts indépendants de la Société et de la Société Absorbante sur le Projet Commun de Fusion.

L'assemblée générale déclare avoir été informée par le conseil d'administration qu'il n'y a pas eu de modification importante de l'actif et du passif de la Société depuis la date du Projet Commun de Fusion.

L'assemblée générale décide d'approuver les documents énumérés ci-dessus.

#### *Deuxième Résolution*

L'assemblée générale décide d'approuver la Fusion entre la Société Absorbante et la Société conformément aux stipulations du Projet Commun de Fusion.

L'assemblée constate et décide notamment d'approuver que dans le cadre de la Fusion, en contrepartie du transfert de tout l'actif et le passif de la Société à la Société Absorbante, seize mille sept cent quatre-vingt-dix (16.790) nouvelles actions de la Société Absorbante seront attribuées aux actionnaires de la Société (à l'exclusion de la Société Absorbante) en conformité avec le rapport d'échange entre les nouvelles actions de la Société Absorbante et les actions existantes de la Société tel que déterminé dans le Projet Commun de Fusion à zéro virgule deux neuf sept trois huit zéro quatre un zéro zéro deux deux sept sept neuf zéro 0,2973804100227790 nouvelles actions de la Société Absorbante pour une (1) action de la Société, sans soulte en espèces ni autrement.

L'assemblée générale reconnaît que la Fusion est soumise à la condition suspensive que (i) les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des sociétés International Trade SA, une société anonyme belge avec siège social au 1000 Bruxelles, 30, avenue Marnix, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0413.789.825, Cofidin TC SA, une société anonyme belge 1000 Bruxelles, 30, avenue Marnix, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0892.281.422, et Cofialco SA, une société anonyme luxembourgeoise avec siège social au 4, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80472, aient dûment approuvé les fusions par absorption de ces sociétés par la Société Absorbante; et (ii) l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Absorbante ait approuvé ces fusions.

L'assemblée générale reconnaît en outre que la Fusion entre la Société et la Société Absorbante ne prendra effet qu'à la date à laquelle le notaire instrumentant lors de l'assemblée générale de la Société Absorbante approuvant la Fusion constatera (i) la réalisation de cette condition suspensive et (ii) la réalisation des fusions transfrontalières entre la Société Absorbante, la Société et Cofialco SA par absorption de la Société et de Cofialco SA sur présentation des certificats attestant d'une manière concluante l'accomplissement correct des actes et des formalités préalables à la fusion pour la partie relative aux sociétés de droit luxembourgeois (cette date étant référée comme la «Date d'Effectivité» ci-après).

#### *Troisième Résolution*

L'assemblée générale constate qu'en conséquence, à la Date d'Effectivité, la Société sera automatiquement dissoute sans liquidation, toutes les actions émises par la Société seront annulées et tout l'actif et passif de la Société sera automatiquement transféré à la Société Absorbante sans qu'une procédure de liquidation ne s'ensuive.

#### *Quatrième Résolution*

Toutes les opérations de la Société effectuées à partir du premier juillet deux mille treize, seront considérées, du point de vue comptable, comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante. En conséquence chaque élément actif et passif du patrimoine de la Société est transféré dans la comptabilité de la Société Absorbante à sa valeur comptable au trente juin deux mille treize.

### *Cinquième Résolution*

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

### *Sixième Résolution*

L'assemblée générale décide que les registres et documents de la Société seront conservés au siège de la Société Absorbante pendant la durée légale.

Le notaire soussigné atteste par les présentes l'existence et la légalité de la fusion et de tous les actes, documents et exigences formelles imposées à la Société par la Loi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connues du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. MOULAERT, C. MASSION, J.J. DE LAUNOIT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 août 2013. Relation: EAC/2013/10450. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2013116592/113.

(130142034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

---

### **Integrale Immo Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1513 Luxembourg, 63, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 171.835.

L'an deux mille treize, le trente et un juillet.

par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «Integrale Immo Lux S.A.», ayant son siège social à L-1513 Luxembourg, 63, Boulevard Prince Félix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 171.835, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 septembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2662 du 30 octobre 2012, (ci-après la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Patrice BEAUPAIN, employé, demeurant à B-4342 Awans, 5, rue de Villers

qui désigne comme secrétaire Madame Marie KAISER, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc GASPARD, employé, demeurant à B-1367 Ramillies, 21, rue Bois des Cuves.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

#### *Ordre du jour:*

Modification de l'objet social et par conséquent modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'achat, la vente, la location et la gestion de tous immeubles bâtis et non-bâtis sur lesquels la Société a des droits réels; ces activités sont exercées pour le seul bénéfice de la Société.

Elle peut en outre contracter tous prêts, hypothéquer ses immeubles et fournir toutes garanties quelconques pour les sociétés faisant partie du même groupe que la Société.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

117647

*Résolution:*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Objet.** La Société a pour objet l'achat, la vente, la location et la gestion de tous immeubles bâtis et non-bâtis sur lesquels la Société a des droits réels; ces activités sont exercées pour le seul bénéfice de la Société.

Elle peut en outre contracter tous prêts, hypothéquer ses immeubles et fournir toutes garanties quelconques pour les sociétés faisant partie du même groupe que la Société. ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. BEAUPAIN, M. KAISER, L. GASPARD et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 août 2013 LAC/2013 /36253. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013116747/56.

(130142173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

---

**LionLead SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 145.123.

L'an deux mille treize, le huit juillet.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

Comparaît:

Monsieur Bertrand BARTHEL, employé privé, demeurant professionnellement à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin,

agissant en sa qualité de gérant du Gérant commandité de la société en commandite par actions "LionLead S.C.A." (ci-après la «Société»), ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.123, constituée par acte notarié en date du 13 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 682 du 30 mars 2009,

en vertu d'une résolution du Gérant Commandité de la Société en date du 14 juin 2013, dont le procès-verbal restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ses déclarations comme suit:

I. Aux termes d'un acte de constatation d'augmentation de capital reçu par le notaire soussigné en date du 6 mai 2013, ne pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, la Société a augmenté son capital social à concurrence d'un montant de quatre-vingt-neuf mille quatre cents euros (89.400.- EUR) suite à l'acceptation par le Gérant Commandité de la Société de la souscription de huit cent quatre-vingt-quatorze mille (894.000) actions rachetables de Commanditaire de catégorie B (les «Actions B») de la Société d'une valeur nominale de dix cents (0,10.- EUR) chacune, pour un montant total de huit millions neuf cent quarante mille euros (8.940.000.-EUR) affectés à concurrence de quatre-vingt-neuf mille quatre cents euros (89.400.- EUR) au capital social et à concurrence de huit millions huit cent cinquante mille six cents euros (8.850.600.- EUR) au compte prime d'émission de la Société, entièrement libéré en espèces.

II. Toutefois, le Gérant Commandité a constaté, suite à la signature de cet acte, que la liste des souscriptions des Actionnaires Commanditaires fournie au notaire soussigné en vue de prouver la réalité de la souscription comprenait plusieurs erreurs dans le nombre des nouvelles actions attribuées aux Actionnaires respectifs.

III. Par les présentes, Monsieur Bertrand BARTHEL, prénommé, ès-qualité qu'il agit, déclare remettre au notaire soussigné la liste des souscriptions des Actionnaires Commanditaires rectifiée, telle qu'approuvée par le Gérant Commandité par résolution du 14 juin 2013 ci-annexée,

cette liste rectifiée annulant et remplaçant la liste des souscriptions fournie au notaire soussigné lors de la signature de l'acte précité de constatation d'augmentation de capital de la Société du 6 mai 2013.

Toutes autres dispositions dudit acte du 6 mai 2013 restent inchangées.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. BARTHEL et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2013. LAC/2013 /32031. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2013.

Référence de publication: 2013116785/44.

(130141616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

---

**Euro Footwear Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.247.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 août 2013*

1. Monsieur Thierry HUBERT, administrateur de sociétés, né à Etterbeek (Belgique), le 6 juin 1962, demeurant professionnellement à B-1150 Bruxelles, 135, avenue des Dames Blanches, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

2. Le nombre de gérants a été augmenté de quatre (4) à cinq (5).

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Euro Footwear Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013116041/16.

(130141292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**G & V Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6450 Echternach, 16, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 96.040.

—  
Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013116080/14.

(130140787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---

**European Footwear Distributors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.840.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 5 août 2013*

1. Monsieur Thierry HUBERT, administrateur de sociétés, né à Etterbeek (Belgique), le 6 juin 1962, demeurant professionnellement à B-1150 Bruxelles, 135, avenue des Dames Blanches, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

2. Le nombre de gérants a été augmenté de quatre (4) à cinq (5).

Luxembourg, le 12 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour European Footwear Distributors S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013116042/16.

(130141197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

---